

Pourquoi ces trophées CASAL SPORT ?

*« J'ai souhaité en créant ces trophées régionaux **reconnaître** et **mettre à l'honneur** les actions entreprises au sein des **clubs** en direction d'un public spécifique, visant la **qualité** de l'accueil et de l'activité. Les différents trophées permettront de récompenser le travail effectué auprès des différentes catégories ainsi qu'une initiative favorable au développement de notre sport (création d'un club de volley, d'un club jeunes, de beach, implication dans volley vacances, etc).*

Gagner un trophée régional CASAL SPORT pour un club, ce sera obtenir :

- + Un lot de matériel, en rapport avec le trophée décerné, offert par notre partenaire*
- + Une assurance qualité pour les adhérents ou futurs adhérents.*
- + Une meilleure image du club auprès des collectivités pour les demandes de subventions.*

Vous souhaitant vous voir récompensé pour votre action de tous les jours »

Nathalie VALLOGNES,
Présidente de la Ligue de Basse-Normandie de Volley-Ball

Comment participer ?

Il suffit de retourner par courrier à la ligue **pour le lundi 14 mai 2012 au plus tard** un formulaire de candidature ci-joint. Ces formulaires sont simplifiés et doivent permettre au plus grand nombre de participer.

Un club ne peut être candidat à plus de deux trophées. Il devra le cas échéant faire un choix. Le règlement ainsi que le barème présenté ci-après permettant d'attribuer les trophées régionaux CASAL SPORT pourront l'y aider.

La remise des prix aura lieu lors de l'Assemblée Générale de la ligue le **samedi 23 juin 2012** en présence de notre partenaire. Il n'y aura qu'un seul gagnant par trophée. Attention, dorénavant un club ne peut pas gagner deux années de suite le même trophée.

Barème, Calcul des points

TROPHEE PETIOT VOLLEY (Baby+pup+pous.)

Nombre de licenciés	1 pt / licence
Nombre de renouvellements	2 pts / renouvellement
Nbre de joueurs ayant participé à un minimum de 3 plateaux	1 pt / joueur
Nombre de participants à la formation EEVB	2 pts / participant
Niveau de qualification des encadrants	-10 pts/ encadrant sans qualification +10 pts/encadrant avec qualification
Equipement textile	+5 pts/section avec maillot uniforme

TROPHEE JEUNES (mini-volleyeur et volleyadeur)

Nombre de licenciés (benjamins, minimes et cadets)	1 pt / licence
Nombre de renouvellements (benjamins, minimes et cadets)	2 pts / renouvellement
Nombre d'inscriptions en coupe de France (de benj. à cadets)	5 pts / inscription
Nombre de joueurs ayant participé au CRE minime	1 pt / licence
Niveau de qualification des encadrants	-5 pts / encadrant sans qualification +5 pts / encadrant avec qualification
Equipement textile	+2 pts/équipe avec maillot uniforme

TROPHEE RECREATIFS

Nombre de licenciés « competlib »	1 pt / licence
Nombre de renouvellements « competlib »	2 pts / renouvellement
Participation aux formules récréatives (open, festyvolley, triplettes)	2 pts / équipe inscrite
Organisation d'un tournoi festy ou triplettes au sein du club	5 pts / tournoi
Niveau de qualification des encadrants	-5 pts/ encadrant sans qualification +5 pts/ encadrant avec qualification
Equipement textile	+5 pts/section avec maillot uniforme

TROPHEE INITIATIVE

Création d'un club	20 points
Nombre de licences créées	2 pts / licence créée
Nombre de cadres formés (entraîneurs, arbitres, dirigeants)	1pt / cadre formé
Nombre de semaines volley vacances	10 pts / semaine
Nombre d'organisations	10 pts / organisation régionale ¹ 15 pts / organisation nationale ²

¹Tournoi Frébourg, Final Four ou AG de la ligue ²finale coupe de France, phase finale chpt nat.

Règlement

L'organisateur de ces trophées régionaux CASAL SPORT est la ligue de Basse-Normandie de volley-ball (ci-après nommée LBN). Seuls les clubs affiliés à la LBN peuvent participer. Pour cela, il suffit de retourner à la LBN un formulaire de candidature ci-joint dûment complété et signé par le Président du club avant la date du 14 mai 2012 (cachet de la Poste faisant foi) et dans la limite de deux par club. Dans le cas contraire, tous les formulaires seront rejetés. Toutes les informations seront vérifiées par la LBN et seuls les listings nationaux et régionaux en date du 14 mai 2012 feront foi. Le club obtenant le plus de points pour un trophée donné sera le gagnant du dit trophée (en excluant le gagnant de l'an passé) En cas d'égalité de points, c'est le nombre total de licences concernant le trophée en question qui départagera. Les lots (pour un total de 1200 € offerts par CASAL SPORT) seront attribués le samedi 23 juin 2012. La LBN se réserve le droit de modifier ce règlement.